



Impôts sur la plus-value sur vente d'appartement

Par **CorinneG**, le 27/11/2013 à 15:29

Bonjour,

Je possède un appartement à Versailles, acheté en 2002, que je souhaite vendre. Pour l'instant, il est en location. Je suis moi-même locataire à Lyon et je voudrais vendre mon appartement de Versailles, pour m'acheter un appartement à Lyon, pour y vivre.

Devrai-je payer une taxe sur la plus-value faite sur la vente?

Merci de votre réponse.

Cordialement,
Corinne

Par **Assayag**, le 27/11/2013 à 16:06

Bonjour,

A priori, vous pourriez être exonérée sous condition.

Contactez moi en inbox à l'adresse suivante pour valider b.assayag@assayag-avocats.fr.

Cdt,

Brice Assayag